



# Budget Rectificatif N° 1

Conseil d'Administration du 26 juin 2018

# SOMMAIRE

## PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 1

- Présentation des mesures
- Vote

## PERIMETRE DU BR1

Ce premier Budget Rectificatif est essentiellement technique et a pour objet principal de réajuster

- la Subvention pour Charges de Service Public suite à la notification prévisionnelle 2018 reçue le 21/12/2017 et aux différents courriers précisant les dotations exceptionnelles dans le cadre de la dévolution ou de l'accompagnement du Plan Etudiants (loi ORE)
- la prévision de masse salariale
- les prévisions en matière de grands travaux (Patrimoine et Plan Campus)
- les prévisions de la Recherche et de la fondation Amidex
- les ressources propres
- la modification de la prévision de dotation aux amortissements

Il est à noter que l'établissement **demande un accroissement du prélèvement sur fonds de roulement de 1 742 k€ uniquement sur de l'investissement.**

Ce Budget Rectificatif N° 1 suit le même schéma de construction en mode GBCP que le budget initial 2018.

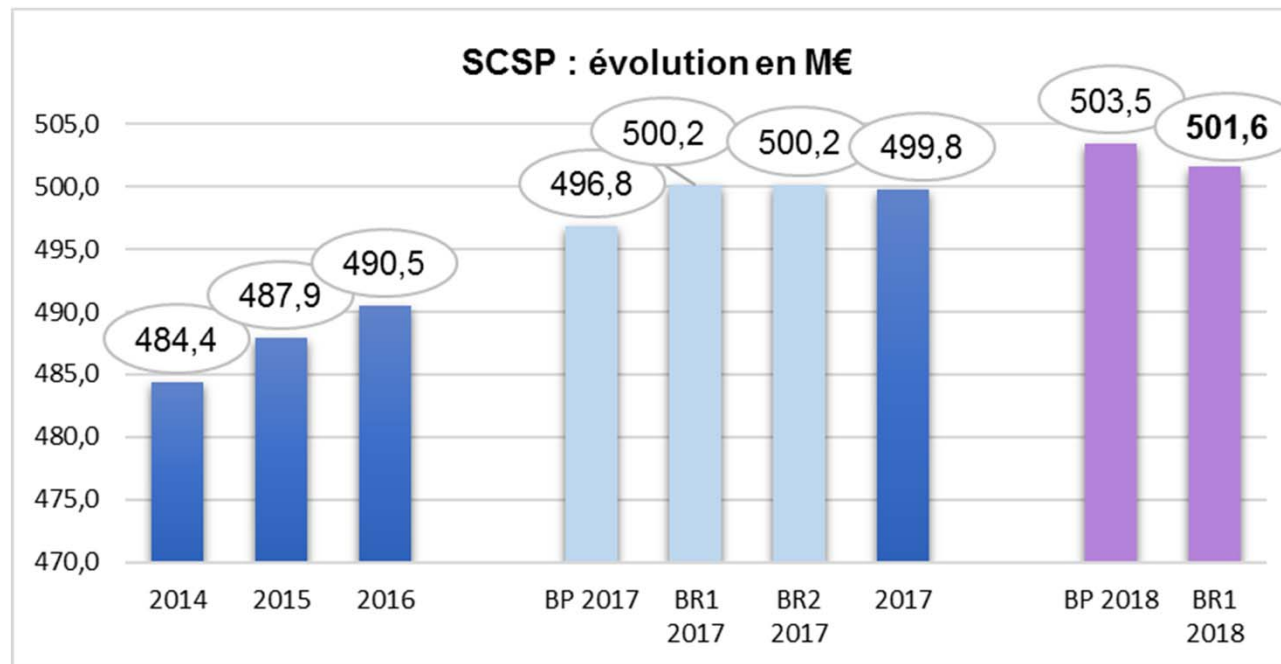
## BR1 2018 - RESSOURCES

### La SCSP (Subvention pour Charges de Service Public)

Ce BR1 permet d'ajuster la prévision faite en novembre dernier sur la base des notifications prévisionnelles reçues courant 2017 (-1866 k€).

Ainsi la première notification prévisionnelle 2018 reçue en décembre 2017 et les financements complémentaires notifiés dans le cadre du plan étudiants, de la loi ORE et de l'accompagnement à la dévolution permettent d'atteindre 501 615 k€ dans le cadre de ce BR1,

**soit + 1 849 k€ de plus qu'en 2017.**



## BR1 2018 - RESSOURCES

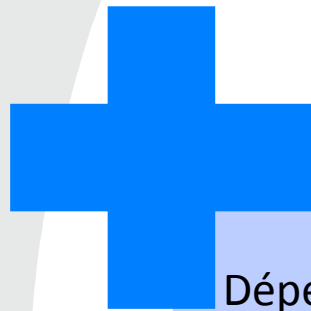
- **Les Ressources Propres** de fonctionnement (hors subventions) après BR s'élèvent à 66 345 K€ en prévision d'encaissement: + 1338 k€ sur la ligne « prestations de service », portées notamment par les composantes (formation continue, DU), + 88 k€ sur la taxe d'apprentissage (total = 3 165 k€ à l'issue du BR1).
- **Les recettes fléchées augmentent de 5 463 k€ dans le cadre de ce BR1**, par rapport au BP 2018 et s'élèvent à 86 668 k€ au total.

Les évolutions des prévisions d'encaissement de recettes fléchées concernent :

- Amidex : 2 529 k€ (sur les financements ANR dans le cadre du PIA3 principalement)
- Plan Campus : + 903 k€ (subvention ANR soldes notamment)
- CPER : - 580 k€
- Contrats de Recherche : + 2 605 k€ (revue des contrats)
- Erasmus : +7 k€

## LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés) 1/2

Les éléments pris en compte dans la variation du résultat de fonctionnement: peu de variations significatives dans le cadre de ce BR1



Dépenses pédagogiques transférées en investissement: +291 K€  
Recettes de mises à disposition de personnel complémentaires: +370 K€  
Variation des amortissements: +174 K€

835 K€

Projets SDN et RAIMU complémentaires: -402 K€  
Dépenses patrimoniales (fluides): -148 K€  
Solde de dépenses de masse salariale non financées par des recettes nouvelles au BR1: -505 K€

-1055 K€

## LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés) 2/2

Les éléments pris en compte dans la variation du résultat d'investissement:  
**quelques demandes d'investissement complémentaires financées grâce à un complément de prélèvement sur fonds de roulement**

Ces ajustements  
représentent en  
solde 2% des  
dépenses  
d'investissement  
du budget 2018

Dépenses pédagogiques  
transférées en investissement: -291  
K€

Autofinancement complémentaire  
sur opérations du CPER -511 K€

Variation des amortissements: -174  
K€

Complément demande  
d'investissement des composantes  
et services communs et centraux -  
545K€

-1521 K€

## LE PLAFOND D'EMPLOI

La **re**prévision des ETPT a été déterminée à partir de l'exécuté à fin avril 2018. Après intégration des éléments constitutifs du BR1, la DRH a actualisé la prévision d'exécution du plafond d'emplois 2018.

Le plafond d'emplois fixé à **7.622**

	BP 2018	BR 1 2018
ETAT	6467	6384
RP	1231	1238
<b>TOTAL</b>	<b>7698</b>	<b>7622</b>

Plafond d'emploi notifié  
par le Ministère : 6.747 ETPT

**Plafond Etat** : La reprévision à la baisse des ETPT **est une mesure d'ajustement technique** : elle s'explique par le fait que le BP 2018 a été élaboré en septembre 2017 en prévoyant des entrées externes sur les concours.

Or, au sein d'AMU, 94% des concours pour les BIATSS, 54% pour les PR et 38 % pour les MCF ont fait l'objet d'un endo-recrutement.

C'est ce qui explique que, malgré l'attribution de 11 lignes budgétaires de masse salariale sur le plafond Etat dans le cadre de Plan Etudiants à partir de septembre 2018, le plafond en ETPT sur Etat fait apparaître en ajustement une baisse de **83**.

**Plafond RP** : le BP 2018 prévoyait le recrutement de 100 agents AMIDEX avec effet sur l'année complète. La marge sur le plafond, dégagée par le décalage des projets AMIDEX, permet de ne pas avoir besoin d'augmenter davantage le plafond RP.



## LA MASSE SALARIALE (1/2)

### MS ETAT : + 1,6M€

- Les dépenses liées au GVT suite à l'exécution 2017 ont été revues à la hausse : **(+200k€)**
- Les nouvelles mesures décidées par le gouvernement au titre de la masse salariale viennent impacter le budget de l'établissement en 2018 (augmentation des capacités d'accueil dans le cadre du plan étudiant) : **(+ 492k€)**
- Politique indemnitaire au sein de l'établissement : **(+ 713k€)**

*Augmentation du régime indemnitaire pour les personnels BIATSS titulaires et non titulaires à partir de septembre 2018 **(+205k€)***

*Application rétroactive au 01/01/2017 des dispositions du Protocole Parcours Carrière et Rémunération (PPCR) aux agents non-titulaires **(488 k€)***

*Augmentation de l'évolution indiciaire triennale des agents non titulaires sur demande du chef de service **(20k€)**.*

- La prévision d'exécution des doctorants contractuels financés par le MESRI a été revue à la hausse suite aux dépenses exécutées de Janvier à Avril 2018 **(+200k€)**.

### MS Ressources Propres : + 1.45M€

- Les dépenses ont été ajustées en tenant compte de l'exécuté à fin avril (entrées, sorties, coût réel des agents). Par ailleurs, des recettes complémentaires génèrent des dépenses nouvelles.
- L'affiliation au régime général de sécurité sociale des praticiens agréés-maîtres de stage des universités **(+ 800 k€)**
- L'enveloppe d'HCC a été maintenue à **20M€**

### MS RECHERCHE : +1M€

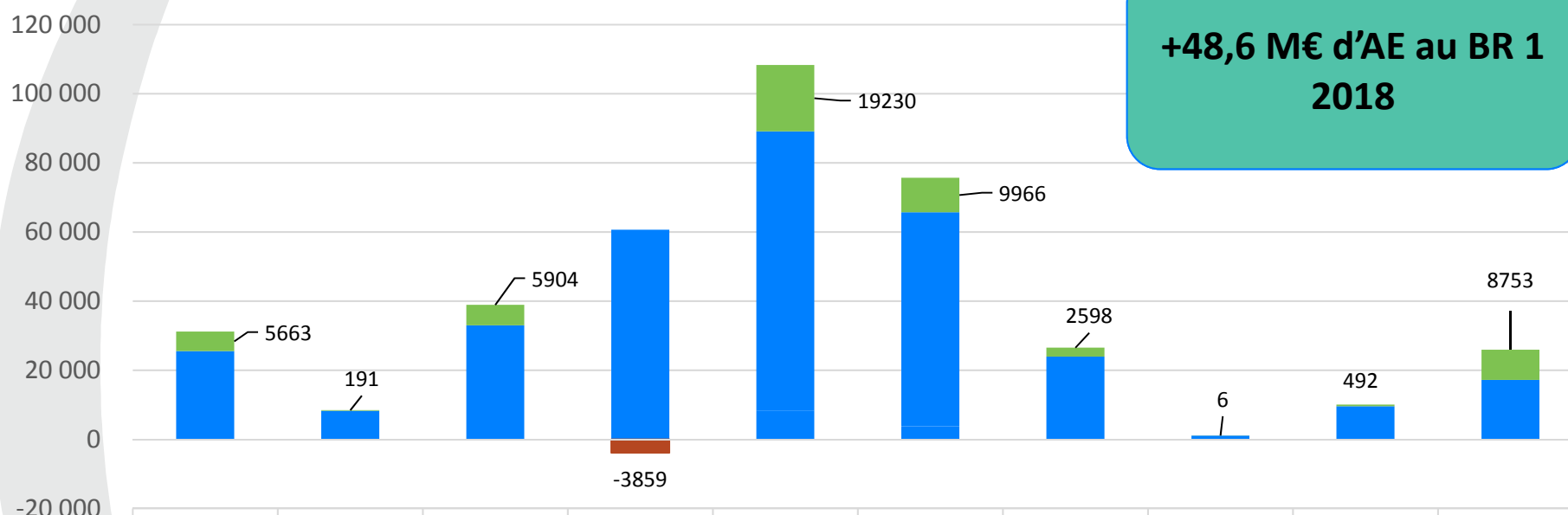
Compte-tenu des nouveaux projets financés, les crédits de masse salariale ont été revus à la hausse.

## LA MASSE SALARIALE (2/2)

	Exécuté 2016	Exécuté 2017	BP 2018	BR1 2018	VARIATION BP VS BR1 2018
MS ETAT	413 456 576	421 929 115	421 062 676	422 669 570	1 606 894
MS RP	54 259 217	54 821 660	57 466 748	58 924 723	1 457 975
MS RECHERCHE	29 504 656	24 780 523	27 799 565	28 799 565	1 000 000
Autres dépenses de MS	2 636 370	1 118 437	1 065 536	1 065 577	41
<b>MS TOTALE</b>	<b>499 856 819</b>	<b>502 649 735</b>	<b>507 394 525</b>	<b>511 459 435</b>	<b>4 064 910</b>
<b>MS TOTALE HORS RECHERCHE</b>	<b>470 352 163</b>	<b>477 869 212</b>	<b>479 594 960</b>	<b>482 659 870</b>	<b>3 064 910</b>

## Les prévisions en AE

### AE 2018 hors masse salariale en K€



**+48,6 M€ d'AE au BR 1  
2018**

	AMIDEX	DOSI	RECHERCHE	DDPI/DEPIL	Plan campus Aix	Plan campus Luminy	Composantes	Autres SACD	Services communs	Services centraux
■ BR1 2018	5663	191	5904	-3859	19230	9966	2598	6	492	8753
■ AE de "reprise"					80901	61945				
■ AE 2018 hors MS	25 529	8 250	32 996	60 654	8 188	3 766	23 916	1 082	9 563	17 188

**Variation des AE au BR1 : 50 463 K€ dont**

- 45 815 K€ en fonctionnement
- 4 064 K€ en Masse salariale
- - 1285 K€ en investissement

**Total des AE hors masse salariale après BR1: 378,5 M€**

**Total des AE 2018 après BR 1: 890 M€ dont**

## LES EVOLUTION EN AE (Autorisations d'Engagement) (1/2)

Par rapport au budget primitif, le montant des AE est en augmentation de 45,8 M€ sur l'enveloppe fonctionnement et diminue de 1 285 K€ en investissement

### Amidex : + 5 663 k€

- prise en compte du bail de 9 ans de l'immeuble de la Cité de l'Innovation Aix-Marseille (CIAM) suite à la décision du Conseil d'Administration de mars 2018 pour un montant total de 7 985 k€ (impact de 6 882 k€ au BR1 car nous avons prévu une enveloppe annuelle estimative). A noter que ces dépenses seront compensées sur la durée par les loyers payés par les partenaires et des subventions des collectivités
- ajustement des AE sur les Instituts de Convergence (+ 374 k€), les RHU (+ 971 k€) et diminution des AE sur les projets Idex et Labex (- 2 287k€) et les frais de gestion.
- à noter, la prise en compte des conventions de reversement aux partenaires traitées en flux de trésorerie non budgétaire (OPCT) dans le BP 2018 pour 1 116 k€ (inclus dans les éléments ci-dessus).

### Contrats de Recherche : + 5 870 k€ d'ajustement à la hausse au global

- Ajustements du projet M3AMU pour 1 560 k€ (décalage du marché prévu initialement en fin d'année 2017)
- Prise en compte des conventions de reversement aux partenaires initialement traitées en flux de trésorerie non budgétaire au BP 2018 et réintégrés en flux budgétaire au cours de ce BR1 : 2 700 k€
- Diminution de l'engagement sur le projet Neurotimone du fait de l'incertitude sur les financements : - 1 900 k€
- Ajustement du besoin sur le projet MIMABS (270 k€)
- le solde, soit + 3 240 k€ pour prendre en compte les prévisions des futurs contrats.

## LES EVOLUTION EN AE (Autorisations d'Engagement) (2/2)

### Plan Campus Aix : + 19 198 k€

- Une ouverture d'autorisations d'engagement qui intègre en mode pluriannuel la totalité des intérêts à payer sur l'emprunt BEI de 57 M€ sur 25 ans pour 10 652 k€ sur le Plan Campus Aix (ce qui n'avait pas été réalisé lors de la construction du BP 2018)
- idem sur la part des frais financiers du contrat PPP : 7 510 k€
- + 643 k€ de complément d'engagement en fonctionnement
- un solde de + 310 k€ d'AE en investissement : décalage Pauliane mais prise en charge de divers travaux complémentaires suite à la mise en service des bâtiments du PPP dont notamment le nouveau bâtiment « l'atelier » destiné à accueillir les cours d'arts plastiques (+1,2M€)

### Plan Campus Luminy : + 9 300 k€

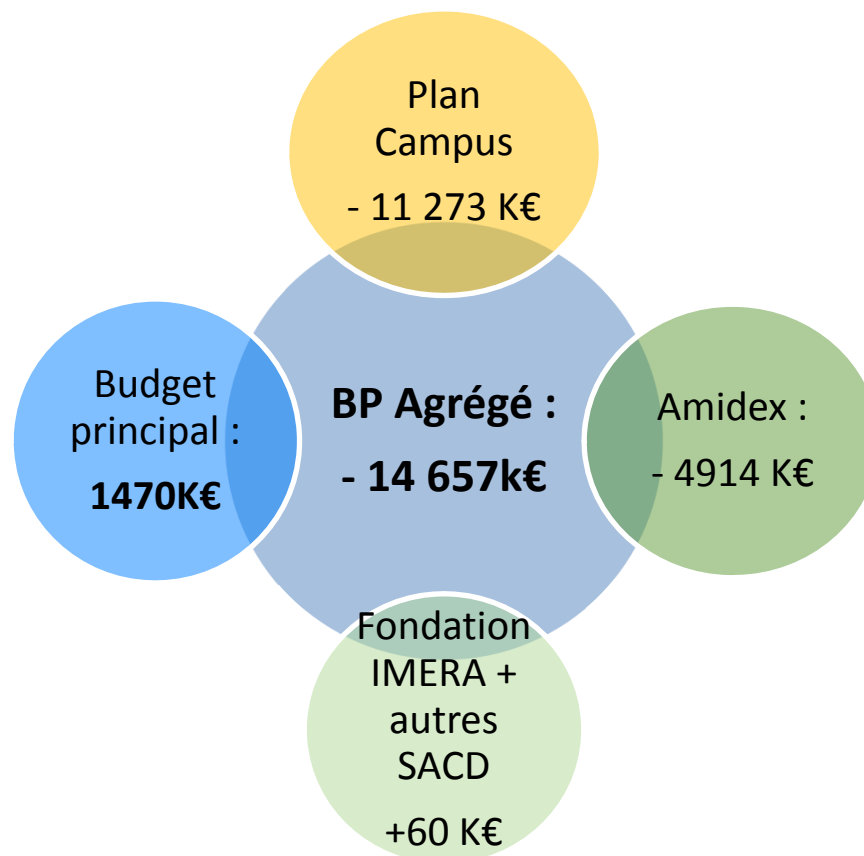
- -Un complément nécessaire pour engager la totalité de l'enveloppe prévisionnelle de révision des prix pour les loyers du contrat de PPP (l'hypothèse d'inflation retenue est l'hypothèse « risque fort » du MESRI)

**Grands travaux du CPER : - 324 k€**, notamment en raison d'un décalage d'engagement sur le projet de la MEGA.

**Autres évolutions : + 4 175 K€** (patrimoine et logistique, services centraux, DOSI et composantes) .  
Il s'agit pour partie d'AE complémentaires liées à des marchés pluriannuels (nettoyage notamment) pour près de 2 M€.

## LES IMPACTS SUR LE SOLDE BUDGETAIRE

On constate une amélioration du solde budgétaire qui passe de – 17,7 M€ au BP à -14,6 M€ en BR1 en raison d'une forte progression des prévisions de recettes encaissées (prise en compte des reports non encaissés de 2017) et de re-prévisions de décalage de décaissements sur 2019. 14,5 M€ de RE en plus et 11,3 M€ de CP soit une variation du solde budgétaire positive par rapport au BP de + 3 121 K€.



## BR1 2018 – SYNTHÈSE (en k€)- équilibre financier

	BI 2018	Variation BR1	BR1 actualisé
Résultat de fonctionnement	1 119 K€	- 220 K€	899 K€
Capacité d'autofinancement	15 492 K€	- 394 K€	15 098 K€
Prélèvement sur fonds de roulement	- 3 004 K€	- 1741 K€	- 4 745 K€

La CAF (Capacité d'Autofinancement) s'élève à 15 098 k€ et permet, ainsi que le Prélèvement sur Ressources Accumulées (Fonds de Roulement), de financer les investissements.

Rapportée au montant des recettes encaissables, **la CAF représente 2.2 %, ce qui apparaît comme satisfaisant.**

Enfin, la part d'autofinancement dans les investissements de l'établissement représente par ailleurs 25%, soit une part significative venant **conforter ainsi la situation financière de l'établissement.**

Chiffres 2017 pour mémoire (compte financier)  
 Résultat de fonctionnement 2017 = + 5 353 k€  
 CAF = 19 411 k€  
 FdeR net = 60,6 M€

## EN SYNTHÈSE

La situation financière de l'établissement permet de mettre en œuvre sur 2018 une nouvelle politique indemnitaire et de concrétiser une partie des projets du PPI issu de la Mobilisation du Fonds de Roulement votée au Conseil d'Administration de mars 2017 (enveloppe de 20.5 M€).

Ainsi, pour rappel, le détail du prélèvement sur FdeR se décompose ainsi :

- projets pédagogiques innovants : 1 520 k€
- schéma Directeur du Numérique : 552 k€
- accompagnement des investissements Recherche : 222 k€
- investissement dans le domaine de la sûreté : 500 k€
- projets immobiliers : 1 951 k€

Ce projet de BR prend également en compte les actions d'accompagnement du Plan Etudiants dans le cadre de la loi ORE.

Enfin, l'établissement a intégré dans ce projet de BR la prise en charge du surcoût des dégâts liés aux occupations étudiantes d'avril-mai (452 K€).



# PRESENTATION DU BR1

POUR DELIBERATION

- Le Budget Rectificatif



## BR1 Agrégé – Tableau 1 - Emplois

**Tableau 1**  
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectifié 1 2018

**POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

Catégories d'emplois		Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
				Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSF	Global
				En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	TitulA Mres	2 845	(1)		2 845
		CDI	13		14	27
	Non permanents	ODD	1 105		243	1 348
<b>S'total EC</b>			<b>3 963</b>		<b>257</b>	<b>4 220</b>
<b>Elèves fonctionnAMres stagiAMres</b>						-
BIATOSS	Permanents	TitulA Mres	2 200	(2)		2 200
		CDI	35		215	249
	Non permanents	ODD	187		767	953
<b>S'total Biatoss</b>			<b>2 421</b>		<b>981</b>	<b>3 403</b>
<b>Totaux</b>			<b>6 384</b>	(3)	<b>1 238</b>	<b>7 622</b>
						<b>Plafond global des emplois voté par le CA</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>			<b>6 747</b>	(5)		

## BR1 Agrégé – Tableau 2 - Autorisations budgétaires

## BR1 Agrégé – Tableau 2 - Autorisations budgétaires

Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire \*

	Dépenses						Recettes			
	Montants						Montants			
	AE			CP			RE		Budget rectificatif 2018	
	BP 2018	Variation BR 1	Budget rectificatif 2018	BP 2018	Variation BR 1	Budget rectificatif 2018	BP 2018	Variation BR 1	Budget rectificatif 2018	
<b>Personnel</b>	<b>507 394 525</b>	<b>4 064 908</b>	<b>511 459 433</b>	<b>507 394 525</b>	<b>4 064 908</b>	<b>511 459 433</b>	<b>596 350 422</b>	<b>9 016 842</b>	<b>605 367 264</b>	<b>Recettes globalisées</b>
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	142 680 166			142 680 166			503 482 294	- 1 866 500	501 615 794	Subvention pour charges de service public
							1 586 876	69 335	1 656 211	Autres financements de l'Etat
							-	-	-	Fiscalité affectée
<b>Fonctionnement et intervention</b>	<b>227 720 050</b>	<b>45 815 383</b>	<b>273 535 433</b>	<b>114 952 302</b>	<b>4 216 186</b>	<b>119 168 488</b>	30 834 356	4 915 913	35 750 269	Autres financements publics
							60 446 896	5 898 094	66 344 990	Recettes propres
							<b>81 204 149</b>	<b>5 463 867</b>	<b>86 668 016</b>	<b>Recettes fléchées **</b>
							7 921 000	- 1 983 407	5 937 593	Financements de l'Etat fléchés
<b>Investissement</b>	<b>106 257 521</b>	<b>- 1 284 864</b>	<b>104 972 657</b>	<b>72 986 626</b>	<b>3 078 062</b>	<b>76 064 688</b>	70 962 199	7 187 654	78 149 853	Autres financements publics fléchés
							2 320 950	259 620	2 580 570	Recettes propres fléchées
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>841 372 096</b>	<b>48 595 427</b>	<b>889 967 523</b>	<b>695 333 453</b>	<b>11 359 156</b>	<b>706 692 609</b>	<b>677 554 571</b>	<b>14 480 709</b>	<b>692 035 280</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>
<b>Solde budgétaire (excédent)</b>					<b>3 121 553</b>		<b>- 17 778 882</b>		<b>- 14 657 329</b>	<b>Solde budgétaire (déficit)</b>

Variation BR1 du solde budgétaire prévisionnel = RE-CP

Nouveau solde budgétaire prévisionnel après BR1= RE-CP

## BR1 Agrégé – Tableau 4 – Equilibre financier

Solde budgétaire  
GBCP et  
décomposition



	Besoins (utilisation des financements)			Financements (couverture des besoins)		
	BP 2018	Variation	BR1	BP 2018	Variation	BR1
Solde budgétaire (déficit)	17 778 882		14 657 329		3 121 553	
dont solde budgétaire budget principal		977 888		2 448 778		1 470 890
dont solde budgétaire budget SACD (MPPS, IECJ, CNFM)		15 803		16 772		969
dont solde budgétaire FU	8 978 631		4 856 084		4 122 547	-
dont solde budgétaire Plan Campus	11 265 801		11 273 104			-
dont solde budgétaire SIE		7 303				-
TVA	4 500 000	1 458 850	5 958 850	1 500 000	322 640	1 822 640
Remboursements d'emprunts	5 204 510	353 645	5 558 155		465 330	465 330
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	4 562 918	1 614 918	2 948 000	5 783 846	- 2 835 846	2 948 000
Autres décaissements sur comptes de tiers	45 336	-	45 336	1 467 000	-	1 467 000
						-
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (= D2+b1+c1+e1)</b>	<b>32 091 646</b>	<b>197 577</b>	<b>29 167 670</b>	<b>8 750 846</b>	<b>1 073 677</b>	<b>6 702 970</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>-</b>		<b>23 340 800</b>	<b>- 876 100</b>	<b>22 464 700</b>
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***				- 20 870 130		17 058 244
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		- 39 522 944	- 39 522 944	- 2 470 670		5 406 456
						-
<b>TOTAL DES BESOINS</b>	<b>32 091 646</b>	<b>197 577</b>	<b>29 167 670</b>	<b>32 091 646</b>		<b>29 167 670</b>
						<b>TOTAL DES FINANCEMENTS</b>

Impact sur la trésorerie des  
variations de prévision des  
opérations non budgétaires  
au BR1

Nouvelle variation  
annuelle de trésorerie  
prévisionnelle après  
BR1= -22 464 K€

## BR1 Agrégé – Tableau 6 – Situation patrimoniale

### Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BP 2018	variation	BR1	PRODUITS	BP 2018	variation	BR1
Personnel	500 818 296	4 064 909	504 883 205	Subventions de l'Etat	503 494 294	- 1 819 577	501 674 717
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	142 680 166		142 680 166	Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel et intervention	177 015 863	14 510 200	191 526 063	Autres subventions	76 104 615	4 310 972	80 415 587
				Autres produits	99 354 774	15 863 511	115 218 285
<b>TOTAL DES CHARGES (1)</b>	<b>677 834 159</b>	<b>18 575 109</b>	<b>696 409 268</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (2)</b>	<b>678 953 683</b>	<b>18 354 906</b>	<b>697 308 589</b>
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 119 524		899 321	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		220 203	
<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>678 953 683</b>	<b>18 575 109</b>	<b>697 308 589</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)</b>	<b>678 953 683</b>	<b>18 575 109</b>	<b>697 308 589</b>

\* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

### Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BP 2018	variation	BR1
<b>Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))</b>	<b>1 119 524</b>	<b>-220 203</b>	<b>899 321</b>
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	50 926 000	10 328 000	61 254 000
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	36 553 000	10 502 000	47 055 000
<b>= CAF ou IAF*</b>	<b>15 492 524</b>	<b>-394 203</b>	<b>15 098 321</b>

\* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

La CAF doit couvrir à minima la dotation aux amortissements et provisions nette

### État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BP 2018	variation	BR1	RESSOURCES	BP 2018	variation	BR1
Insuffisance d'autofinancement*				Capacité d'autofinancement*	15 492 524	-394 203	15 098 321
Investissements	76 931 605	3 382 842	80 314 447	Financement de l'actif par l'État	5 149 975	-549 321	4 600 654
Sorties d'immobilisation				Autres ressources	58 489 797	2 414 470	60 904 267
Remboursement des dettes financières	5 204 510		5 204 510	Sorties Subventions			
Dépréciation clients				Report à nouveau			0
<b>TOTAL DES EMPLOIS (5)</b>	<b>82 136 115</b>	<b>3 382 842</b>	<b>85 518 957</b>	Augmentation des dettes financières	0	170 000	170 000
<b>APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)</b>				<b>TOTAL DES RESSOURCES (6)</b>	<b>78 132 296</b>	<b>1 845 149</b>	<b>80 772 919</b>
				<b>PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)</b>	<b>3 003 819</b>	<b>1 741 896</b>	<b>4 745 715</b>

### POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	BP 2018	Variation / BI 2018	BR1
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-3 003 819	-1 741 896	-4 745 715
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	20 336 981	-2 617 996	17 718 985
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	-23 340 800	876 100	-22 464 700
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	75 162 482		73 420 586
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	84 231 271		86 849 267
Niveau de la TRESORERIE	159 393 751		160 269 851

Nouveau niveau de trésorerie prévisionnelle après BR1: -160 270 K€



# Le vote du Budget rectificatif n° 1 2018

Le Conseil d'Administration approuve :

1. Les autorisation budgétaires suivantes :

- 7 622 ETPT sous plafond
- 889 967 523 € d'autorisations d'engagement dont :
  - 511 459 433 € de Personnel
  - 273 535 433 € de Fonctionnement
  - 104 972 657 € d'Investissement
- 706 692 609 € de crédits de paiement dont :
  - 511 459 433 € de Personnel
  - 119 168 488 € de Fonctionnement
  - 76 064 688 € d'Investissement
- - 14 657 329 € de solde budgétaire

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

- - 22 464 700 € de variation de trésorerie
- 899 321 € de résultat patrimonial
- 15 098 321 € de capacité d'autofinancement
- - 4 745 715 € de variation de fonds de roulement